

Dépôt légal
14 septembre 1937.

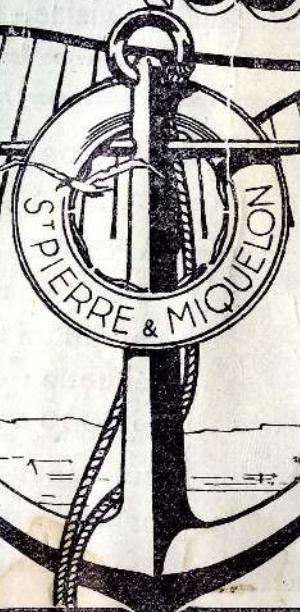
M. Guérard

BULLETIN MENSUEL
15 SEPTEMBRE 1937

13^e Année. -- N° 165



LE FOYER PAROISSIAL



ABONNEMENT

(servi par la poste)

FRANCE 10 Frs - ÉTRANGER 15 Frs



ADMINISTRATION

au Presbytère
de Saint-Pierre



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE



APPAREILS de 11 et 15 lampes.
Dernier modèle 23 lampes
munie d'un appareil spécial de
réduction des bruits (efficacité
de 1000 à 1, augmentation de
puissance de réception) Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec Antenne spéciale
lampes recharge. Garantie 5 ans

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL

agent, à Saint Pierre et Miquelon,



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procurur c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'œuf pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre *sûlit* qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte chaque dimanche, *après la grand'messe*.



Calendrier du Mois d'Octobre 1937.

N. B.— Pendant ce mois, chaque soir à 6 h. (sauf les dimanches et les jours où un office paroissial est annoncé pour 8 h.) aura lieu l'exercice du Rosaire, avec chapelet, litanies de la Ste Vierge, prière à St Joseph et salut.

A partir du dimanche 3 octobre, les vêpres auront lieu à 2 h.

1 Vendredi.— 1er du mois.— S. Rémi, év. de Reims.— A 8 h. messe du Sacré-Cœur, puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office du Sacré-Cœur et exercice du Rosaire.

2 Samedi.— S.S. Anges gardiens.

3 Dimanche.— Fête de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne des Missions.— Messe de communion générale à 6 h. et 7 h. ½.— Grand'messe solennelle à 10 h.— A 2 h., Vêpres, Exercice du Rosaire, salut, procession mensuelle.— Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré-Cœur

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

Pendant la journée une relique de Ste Thérèse sera exposée à la vénération des fidèles à l'autel de la Sainte.

Rétablissement de l'heure légale.— Le dimanche 3 Octobre à 24 heures, retardez les pendules de 60 minutes.

4 Lundi.— St François, confesseur.— (Fête principale du Tiers-Ordre.) A 7 h., messe et communion générale des Tertiaires. Après la messe, absolution générale des Tertiaires.—

7 Jeudi.— Fête du Saint Rosaire.— Les membres de l'Association du Rosaire sont invités à assister à la messe de 7 h. et à y communier.— Le soir, l'exercice paroissial aura lieu à 8 h. avec sermon et quête pour l'Association.

9 Samedi.— S. Denis et ses compagnons, martyrs.— Le soir à 8 h ½, causerie religieuse à la Radio.

10 Dimanche.— Office du 21^{me} dim. après la Pentecôte.—

Ne pas oublier que les vêpres sont à 2 h.

11 Lundi.— Maternité de la Ste Vierge Marie.

17 Dimanche.— 3^{me} du mois.— Office du 22^{me} dim. après la Pentecôte.— A la messe de 7 h ½, com. mens. des jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

20 Mercredi.— St Jean de Kanti.— Jour de l'Association des Mères Chrétiennes.— Le soir à 6 h., exercice paroissial du Rosaire ; à 8 h., office de la Confrérie.

24 Dimanche.— 4^{me} du mois.— Messes basses du 23^{me} dim. après la Pentecôte.— Grand'Messe votive de la Propagation de la Foi.— Les quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre du Clergé indigène.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

30 Samedi.— Vigile anticipée de la Toussaint. *sans jeûne ni abstinence.*— A 7 h., messe et com. mensuelle des Enfants de Marie.— Confession, dans la matinée à 9 h., pour les enfants ; dans l'après-midi, après 3 h., pour les grandes personnes.

31 Dimanche.— 24^{me} après la Pentecôte. FÊTE du CHRIST-ROI.— Fête patronale de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A la messe de 6 h., com. gén. de la Confrérie.— Après la messe de 7 h. ½, exposition du T. S. Sacrement jusqu'au salut.— A 1 h.. Adoration de la Confrérie.— A 2 h., Vêpres, Exercice du Rosaire, Litanies du Sacré-Cœur, Consécration de Pie XI, Bénédiction.

A partir de 5 h., confessions.



Actes Paroissiaux

(DU 15 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 1937)

BAPTEMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 15 août,— NICOLAS José-Mauricette ; Parrain : Louis Blin ; Marraine : Léontine Nicolas.— BLIN Pierrette-Emilienne ; Parrain : Pierre Olaisola ; Marraine : Clémentine Blin.— *Le 16*,— GIRARDIN Serge-Edouard ; Parrain : Edouard Chapdelaine ; Marraine : Marie Girardin.— *Le 29*,— DURUTY Marie-Stella ; Parrain : Joseph Gaspard ; Marraine : Amanda Kerhoas.— BRIAND Odile-Marie ; Parrain : Olympe Lechevallier ; Marraine : Marie Briand.

MARIAGE.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 11 Septembre.— Etienne URDANABIA et Bernadette APESTÉGUY.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 16 août,— Paul JÉZÉQUEL, 44 ans.— Paul TONUSSI, 4 ans.— *Le 6 septembre*,— Mathilde POIRIER, née Ilharéguy, 51 ans.— *Le 8*,— Marie HAUPAIS, née Allard, 73 ans.

Le Foyer Paroissial.— Nouveaux prix

Malgré l'augmentation énorme des prix de revient et de la poste nous modifierons très peu nos prix.

St Pierre et Miquelon	10 frs.
France	12 frs.
Canada	16 frs.
Etranger	20 frs.

Vente au numéro : l'exemplaire, 1 fr.

Nous prions tous ceux qui le peuvent d'ajouter à cette somme un généreux excédent.

Il a été trouvé, au mois de Juillet, une paire de gants de peau.
La remettre au Foyer Paroissial.



Les Catéchismes pour l'Année scolaire

1937-1938

Le Catéchisme est la science la plus importante. — Le temps qui lui est consacré chaque année est très court ; les intempéries, les maladies diminuent encore ce temps précieux.

Parents chrétiens, Dieu vous demandera compte de la formation des petites âmes qu'Il vous a confiées. Envoyez régulièrement vos enfants ; aidez-les à apprendre leurs leçons.

Pour les élèves des Ecoles Libres le Catéchisme et l'Histoire Sainte font partie des programmes des classes. L'horaire en est donc réglé dans chaque établissement.

Pour les élèves de l'Ecole Communale le Catéchisme a lieu aux endroits et heures que voici :

AU FOYER PAROISSIAL,

Enfants ayant 6 ou 7 ans en 1937, le Jeudi à 10 h. x

Enfants ayant 8 ou 9 ans en 1937, le Mardi à 11 h.

A LA CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

1) Petit Catéchisme

Enfants ayant 10 ans en 1937

2) Catéchisme préparatoire

le Mardi à 11 h.

le Samedi à 11 h.

3) Catéchisme de la Communion Solennelle

le Lundi à 11 h.

Enfants ayant 11 ans en 1937,

le Mercredi à 11 h.

le Vendredi à 11 h.

4) Catéchisme de Persévérence

Enfants ayant 12 ou 13 ans en 1937, le Jeudi à 10 h. x



LA BONNE PAGE

Jésus-Christ

(suite)

Le scandale de Jésus. — « Bienheureux celui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet ». Comment Jésus pourra-t-il se présenter avec quelque chance de succès à ce peuple « qui a des yeux pour ne point voir » ? Il doit pourtant lui révéler ses titres authentiques. Sa qualité de Messie royal, d'un caractère si imprévu, est déjà un scandale. Mais comment proclamer son titre de Fils de Dieu ? Ne va-t-il pas dresser lui-même sous les pas de son peuple, la pierre d'achoppement qui le fera trébucher dans l'irréversible défection ?

Le Sauveur s'ingénie à ne point les heurter. « Bienheureux, fait-il répondre à Jean dans sa prison, bienheureux celui qui ne sera point scandalisé à mon sujet » par l'humilité de ma mission et par son caractère tout spirituel. Maître au cœur doux et humble, il essaie de se faire connaître sans les rebouter, « sans éteindre la mèche qui fume encore ». Il devra pourtant affirmer nettement qu'il vient libérer les âmes et non point cette Jérusalem sur laquelle il ne pourra que pleurer amèrement. Mais comment pourra-t-il leur dire impunément, fut-ce à Pierre lui-même, qu'il vient les sauver par l'ignominie et la croix ? Jésus crucifié restera le scandale insurmontable des Juifs et la risée des païens. Mais « pour ceux qui sont appelés », il est vraiment le Christ (Messie), « force et sagesse de Dieu ».

Autre danger. A se révéler clairement comme Messie, Jésus susciterait le trouble et peut-être la révolte dans son peuple en délire. Or Dieu sait s'il reste loin de toute agitation politique. Sa prudence n'empêchera pourtant pas ses adversaires de l'accuser devant Pilate de bouleverser la nation.

Aussi le jour où Pierre, devant les Douze, le confesse Messie, Fils de Dieu, Jésus doit-il « leur enjoindre avec menace de n'en rien dire à personne ». Le secret percera toutefois peu à peu, et, en certains jours d'enthousiasme, la foule essaiera de le proclamer roi, à la multiplication des pains et aux Rameaux.

Jamais messager ou souverain ne rencontra pareil obstacle à sa mission. Jusqu'au bout, il épuisera les moyens de persuasion pour éclairer son



peuple aveuglé, pour convaincre ses ennemis toujours « dressés par la contradiction » ; mais, humainement, il finira par un échec si retentissant que seul le mot de St Paul nous en donne l'explication : folie de la croix, sagesse de Dieu.

G. Q.

Tarifs postaux.

Tarifs postaux dans l'intérieur du Territoire

Lettres et paquets clos. — Jusqu'à 20 gr. : 0 fr., 40 ; de 20 à 50 gr. : 0 fr., 60.
Factures, jusqu'à 20 gr. : 0 fr., 25.
Cartes postales ordinaires. — simples : 0 fr., 30.
Cartes postales illustrées avec 5 mots au plus : 0 fr., 20.
Cartes de visite avec 5 mots au plus : 0 fr., 20.
Écrits périodiques. — Jusqu'à 60 gr. : 0 fr. 05.
Imprimés ordinaires, jusqu'à 20 gr. : 0 fr. 10 ; de 20 à 50 gr. : 0 fr. 15.
Droit fixe de recommandation. — Lettres, paquets, cartes : 0 fr., 75.

Tarifs postaux pour France et Colonies françaises

Lettres et paquets clos. — Jusqu'à 20 gr. : 0 fr., 65 ; de 20 à 50 gr. : 0 fr., 90.
Cartes postales ordinaires : 0 fr., 55.
Cartes postales illustrées avec 5 mots au plus : 0 fr., 30.
Cartes de visite avec 5 mots : 0 fr. 30.
Droit fixe de recommandation : 1 fr. 50.

Tarifs postaux pour Canada

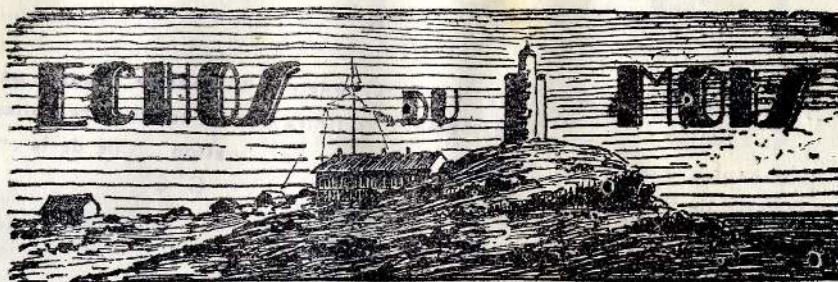
Lettres jusqu'à 20 gr. : 1 fr. ; par 20 gr. au-dessus : 0 fr. 60.
Cartes postales simples : 0 fr., 60.

Tarifs postaux pour étranger (E. U. - Terre-Neuve)....

Lettres jusqu'à 20 gr. : 1 fr., 75 ; par 20 gr. au-dessus : 1 fr.
Cartes postales simples : 1 fr.
Imprimés, par 50 gr. 0 fr., 35.
Recommandation : 2 fr.

Taxe radiotélégraphique entre Saint-Pierre et Miquelon. — Le mot : 0 fr., 60.





Nomination. — Par arrêté de l'Administrateur en date du 12 août 1937, M^{me} Bonin Henriette, institutrice de 3^{eme} classe du cadre local, a été promue à la 2^{eme} classe de son grade.

Par décret du 22 Juillet 1937
ont été promus et nommés dans l'Ordre du Mérite Maritime

Au grade d'officier....

M. Gervain Michel, pilote.

M. Sérignac Pierre Louis, patron à la petite pêche.

Nos sincères félicitations.



Fête de l'Assomption. — La grande fête de la Ste Vierge a été très belle, comme de coutume. Le temps était de la partie ; il a permis aux pêcheurs des Anses de venir en plus grand nombre que les dimanches ordinaires ; il a permis également la pieuse procession en l'honneur de la Sainte Vierge.

Par extraordinaire, il a été possible cette année de donner un prêtre à Langlade pour cette solennité. C'est le P. Le Gallo qui est venu à Ste Thérèse. Le matin, près d'une vingtaine de personnes ont communie au petit sanctuaire ; et à la messe de 10 h., dite pour le repos de l'âme du vieux et sympathique Langladier, Grégoire Larranaga, la chapelle était trop petite.



la Compagnie Notre Dame. — Le jeudi 2 septembre eut lieu au Calvaire une cérémonie encore nouvelle dans nos îles. Les Guides de France de la Compagnie Notre Dame (1^{re} St Pierre) avaient invité tous leurs amis à l'investiture de leurs Chefs d'Equipes, investiture qui devait être suivie de la Promesse de 9 nouvelles Guides.

A 5 h., une foule sympathique était réunie autour du grand mât pavonné où flottaient les trois couleurs ; et la cérémonie se déroula dans l'ordre habituel, émouvante en elle-même et par le sérieux qu'y apportèrent les en-

fants. La présence de Monsieur l'Administrateur rehaussait la solennité de cette réunion ; et l'idéal de toute cette jeunesse que l'Aumônier exposa à toute l'assistance est un gage d'espérance en l'avenir.

Voici les cadres actuels des débuts de la Compagnie :

Aumônier de la Compagnie : R. Pére Gérard.

F. F. Cheftaine . Sour Guy Marie.— *F. F. Assistante* : France Audouze.

Chef d'équipe des Cygnes : Léa Pen.— *Chef d'équipe des Perce-Neige* : Marthe Roussel.— *Chef d'équipe des Hermimes* : Roberte Lespagnol.— *Chef d'équipe des Mouelles* : Lucienne Grosvalet.

Guides : Lucienne Jauréguiberry, Marie Pine, Marie Salomon, Louise Bourgeois, M. André Farvacque, Simone Bouvier, Raymonde Lespagnol, Blanche Cormier, Madeleine Cormier, Marguerite Girardin.

Mouvements du Port.— En août, à part les courriers de la « Newfoundland Canada Steamships C° » et de la « Furness » à part aussi les petites vedettes ou goélettes terre-neuviennes, il n'y eut dans notre port que quelques bateaux de charbon.

Un chalutier, l'Atlantique, est venu des Bancs le 6 septembre et reparti le 7 après avoir refait provision de charbon et de sel. Quelques marins ont été débarqués.



chez nos Scouts.— Le dimanche 26 août, sur la propriété de l'aimable M. Bourgeois, sept scouts font leur Promesse. Parents et amis les-entourent ; c'est simple et familial, trop peut-être ? Mais, aux cérémonies minutieuses le garçon ne préfère-t-il pas le jeu ? Là, sa fougueuse adolescence épanouit son idéal d'audace et de loyauté... hélas ? pourquoi faut-il que les culottes aient des poches ?

Le 12 septembre, la Troupe et ses amis se retrouvent réunis, au pied du Galbœuf cette fois. Cinq autres jeunes s'engagent dans la grande famille scout.

Ouverte à tous les jeunes de 11 à 16 ans, la Troupe compte initier bientôt aux généreux secrets de sa règle, puissante, tous ceux qui l'ont demandé.

Dans ce désir elle n'a pas d'autre frein que la crainte de ne pouvoir les bien former tous, à la fois, pas d'autre préférence que celle de l'amitié réciproque des enfants. Voici quel est actuellement son effectif :

Patrouille de l'Ecureuil : C. P. : A. L'Espagnol (1er C. P. de la Troupe) ; *Second* : G. Le Dù ; A. Cambrai ; *nouices* : F. Capdeville, R. Légasse, J. Lehors.

Patrouille du Castor : C. P. : E. Légasse ; *second* : G. Thébault ; J. Salomon, G. Letournel, J. Audouze ; *nouice* : J. Lefèvre.

Patrouille de l'Hirondelle : C. P. : A. Lévéque ; *Second* : J. Gautier ; A. Lévéque ;



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONAL »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

LA MORUEFRANÇAISE

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

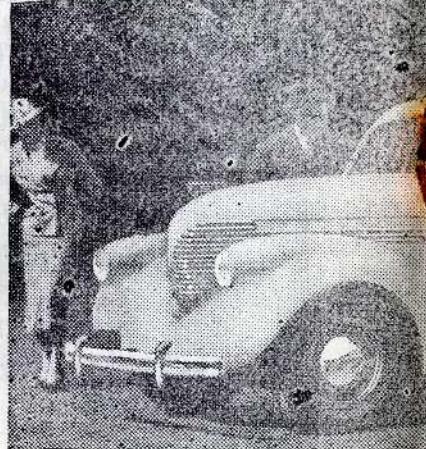
Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, &c. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



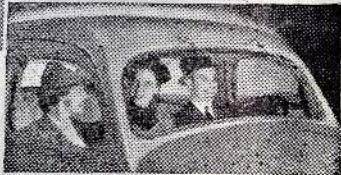
Avant de faire l'acquisition d'une voiture nous vous invitons à venir consulter les prix relativement bas et les gros avantages que vous offre la "WILLYS-OVERLAND MOTOR INC." qui présente ses modèles 197 munis de moteurs de 15 H. P. d'où grosse réduction sur la taxe et 50 % d'économie réalisés également sur la dépense d'essence.



The New W



twice
the Smartness



NOTE THE WIDTH • NOTE THE ROOM

Willys

Ci-contre
le modèle SEDAN DE
LUXE. 4 portières
six places
Carrosserie tout acier.

Voitures de luxe
et commerciales
tous modèles

Camions depuis
1 tonne et demie.

Ne manquez pas de
demander tous rensei-
gnements à
Georges PANNIER
agent pour les îles

St PIERRE et MIQUELON



Les meilleurs produits sont ceux de
NATIONAL CARBON Co, Inc.



LIGHT THE WAY IN SAFETY WITH
EVEREADY
FLASHLIGHTS & BATTERIES
FOR SALE EVERYWHERE

MIDDLETON Co Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor



novices : C. Foliot, G. Bartlett, S. Dutin.

Patrouille du Coq : C. P. C. Poulard ; second : G. Gaspard ; F. Dollo, A.

Ruault, E. Jaccachury, P. Delépine ; novice A. Ozon.

Patrouille du Bison : C. P. J. Ozon ; second : F. Lévéque ; P. Fouchard.

St Pierre, futur base aérienne. — En prévision de la venue prochaine de l'hydravion « Lieutenant de vaisseau Paris » un ingénieur mécanicien de l'Usine Hispano-Suiza, M. Gosse, a débarqué du « Fort Townshend le 5 septembre. Puis par le « Fort Amherst » du 8, nous sont arrivés M.M. Canard et Le Bail, seconds-maîtres de la marine militaire, en mission pour le compte du ministère de l'air ; ils ont amené une auto radio-phare portant tout le matériel de goniô et de T. S. F. nécessaire pour entrer en communication avec l'hydravion et lui donner au besoin les renseignements utiles.

La pêche. — Le mois d'août est d'ordinaire le mois de l'encornet, boîte de la grosse morue. Hélas ! l'encornet ne s'est laissé prendre que réellement et en petite quantité.

Au début de septembre le vent devient plus fort, et l'agitation de la mer gêne les doris. On ne peut sortir tous les jours.

Dans l'ensemble cependant la moyenne des pêches arrive à 100 quintaux ; et plusieurs doris en comptent plus de 200 à leur actif.



A propos des auditions de radios. --

Question : Que penser des catholiques qui écoutent exposés doctrinaux non catholiques, prêches protestants, conférences spirites.... etc.... ?

Réponse : Ils doivent se souvenir que ces auditions constituent pour la foi et la vie religieuse des dangers. A ces dangers on ne peut s'exposer sans faute que si on est suffisamment prévenu contre eux et si on a une raison suffisante de le faire. La simple curiosité ou le fallacieux prétexte qu'il est toujours bon de se renseigner, d'étendre ses connaissances ne suffisent pas à permettre de tout entendre pas plus qu'ils n'autorisent à tout lire et à tout voir.

Il y a une hygiène de l'âme, tout comme une hygiène du corps ; c'est sagesse de s'y conformer.

Ces principes valent aussi pour les lectures et les films.





Un peu de notre Histoire (159).

De 1831-1834 inclus.

La justice. (réformes, de cette époque à nos jours) (suite)

Le poste de juge-suppléant tenu par un magistrat de carrière fut d'ailleurs rétabli en 1926, à l'époque où la colonie jouissait d'une prospérité qui devait être, hélas, éphémère.

Tels quels, les tribunaux de Saint-Pierre et Miquelon, n'en suffisaient pas moins à sauvegarder les intérêts des justiciables.

Mais à l'abrogation de la loi Volstead, le déficit budgétaire s'accentuant d'un plus en plus, des compressions de dépenses s'imposaient dans divers services.

L'administration de la justice fut, une des premières, atteinte.

C'est ainsi, d'une part, que la présidence du Tribunal supérieur d'Appel, tenue par un magistrat de carrière, se trouvant être de ce fait particulièrement onéreuse, surtout en présence du petit nombre d'affaires jugées par cette juridiction, un décret du 23 octobre 1935 la supprime purement et simplement et fait porter l'appel des jugements rendus par la juridiction de 1^{re} instance devant la Cour d'appel de Rouen. Corrélativement, certaines règles de procédure ont été amendées : le tribunal criminel a été également supprimé, les affaires criminelles déférées à la cours d'assises de la Seine-Inférieure, siégeant à Rouen. D'autre part et pour les mêmes motifs, le tribunal de première instance à juge unique, magistrat de carrière, a été remplacé par une justice de paix à compétence étendue de 3^{me} classe.

En somme, on est revenu à peu de chose près au projet présenté en 1828 par le greffier-notaire Dubamel et rejeté pour les raisons exposées plus haut par la commission ministérielle instituée pour son examen.

Par suite de ces profondes modifications la justice est actuellement administrée aux îles Saint-Pierre et Miquelon par une justice de paix à compétence étendue siégeant à Saint-Pierre et par deux justices de paix à compétence ordinaire, l'une à Saint-Pierre, l'autre à Miquelon.

Les fonctions de procureur de la République sont confiées au juge de paix de Saint-Pierre.

Le juge de paix à compétence étendue est un juge-suppléant, magistrat de carrière, nommé par décret. Les juges de paix ordinaires sont nommés par le chef de la colonie en conseil d'administration.

Le taux de la compétence de ces juridictions a été notablement élevé.

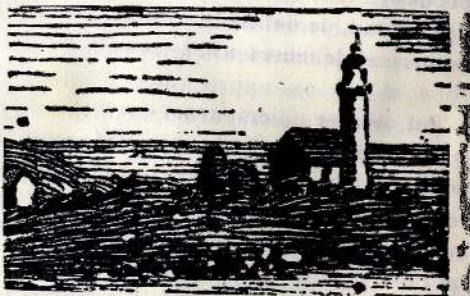
L'appel des décisions des juges de paix ordinaires est porté devant le juge de paix à compétence étendue.

L'instruction des affaires criminelles est attribuée au juge de paix à compétence étendue, celle des affaires correctionnelles au juge de paix de Saint-Pierre.

Un greffier en chef nommé par décret est assisté d'un commis-greffier désigné par le chef de la colonie.

(à suivre)

E. S.



Chronique
de
l'Île-aux-Marins

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise.

Le 29 août. — CHATEL Marie-Alberte ; Parrain : Elie Rio ; Marraine : Gabrielle Le Bolloch.

* * *

Faits divers. — L'Île, durant cet été, a connu une activité, que, depuis plusieurs années elle n'a pas vu. Le désœuvrement n'existe pas, tout le monde travaille ferme. Les hommes et les petits matelots vont en pêche, et rares ont été les journées perdues. Les jeunes filles, quelques femmes et garçons qui ne sont pas en âge de s'embarquer, travaillent à la Morue Française, au séchage du poisson que livrent par intervalles les pêcheurs. Les ménagères s'occupent des soins de la maison, de la lessive : mais le ciel les éprouve durement cette année en les rationnant en eau : certains puits n'en ont plus, et les lavoirs n'en reçoivent que par filet. Les enfants savent, eux aussi, trouver des occupations : tandis que les uns essayent de faire monter toujours plus haut des cerf-volants, d'autres passent une grande partie de leur journée sur les cales, faisant leur premier apprentissage, en pêchant la brème ou.. le crapaud. Il est heureux que l'on n'ait pas à enregistrer, jusqu'à présent, quelques bains forcés.



Un baptême de guerre

On se demande souvent, même dans les Missions, ce que les Noirs pensent de nous.

Voilà des individus que nous faisons passer brusquement de la barbarie la plus fruste à la civilisation de la vapeur et de l'électricité. S'il n'y avait à franchir que la distance du tam-tam au cinéma, on dirait : passe encore. Mais, du soir au lendemain, ces populations hier anthropophages ont vu voler nos avions et fonctionner nos sans-fil. Puis, comme ce n'était pas encore assez, voilà que ces Blancs dont nos inventions et machines leur avaient donné une si grande idée, les ont enrôlés dans leurs armées, les ont transportés dans leurs pays d'Europe et leur ont appris à tuer d'autres Blancs que l'on qualifiait de sauvages. Des soldats noirs, l'arme au pied, ont gardé des prisonniers blancs. Puis on a renvoyé tout ce monde en Afrique. Oui, c'est à se demander ce qu'ils pensent de nous, à mesure que le temps a filtré leurs souvenirs....

Je parlais de cela un jour avec un vénérable Vicaire Apostolique de la Côte Orientale d'Afrique. Il me disait :

— Yes, cette chose est très compliquée et je doute que l'on puisse répondre à cette question d'une manière un peu générale. Mais on aura peu à peu des *glimpses*, des éclairs passagers telles des photographies instantanées sur ces singuliers états d'âme. J'en ai reçu un, *rather odd*, (assez amusant) mais c'est déjà une histoire lointaine qui remonte aux derniers temps de la Guerre.

A ce moment là, les troupes allemandes de l'Est Africain battaient en retraite vers la Côte tandis que les corps anglais et belges les poursuivaient dans leur marche. Dans les corps anglais, il y avait beaucoup de soldats venus de l'Inde ou de l'Afghanistan. Les troupes belges, au contraire, comprenaient des cadres blancs et des soldats indigènes levés dans l'immense État du Congo, et parmi ces soldats, parmi les gradés subalternes de ces régiments, il existait de nombreux indigènes baptisés et assez bons chrétiens, comme vous allez le voir.

Un peloton de ces tirailleurs belges traversait un jour une région frontière et remontait sur un petit bateau de Messageries fluviales le cours d'une grande rivière, ils n'ont su me dire laquelle. Ce n'est d'ailleurs pas cela qui les préoccupait. Leur souci c'était que leur lieutenant était malade, gravement malade depuis plusieurs jours. Et au centre de l'Afrique, en pleines opérations devant un ennemi vrai, très vigilant, très redoutable, une troupe



dont le chef est malade est beaucoup plus désemparée que partout ailleurs.

A un moment donné, les choses gagnèrent un maximum de gravité et faillirent tourner très mal. L'infirmier avait dit que l'officier était dans le coma : il ne reconnaissait plus personne, ne parlait plus, ne vivait plus que par les pulsations de son cœur. Les hommes savaient qu'en un tel état la mort n'est plus bien loin, surtout s'il s'agit d'un Blanc, car, disent les Noirs, on n'a jamais toute sa force lorsqu'on n'est pas dans son pays.

Au moment où tout parut désespéré, les tirailleurs chrétiens, à l'exclusion des autres, tinrent une réunion sur le pont avant. Les Noirs, en toute circonstance, aiment ces réunions où l'on cause, où l'on discute. Ils y voient le plaisir d'être assis surtout si c'est alors le moment de travailler. Ils sont parallèlement sensibles à la gloire que l'on peut tirer d'un discours ou d'une interpellation. lorsqu'on manie bien la parole, lorsqu'on sait citer les allusions qui portent, les histoires qui intéressent, les comparaisons qui remplacent avantageusement les raisonnements difficiles à conduire. Il est parmi eux des orateurs consommés, des camelots impayables. Il est surtout un public dont on est sûr qu'il n'en aura jamais assez et qu'il en redemanderà toujours.

Le premier orateur inscrit prit la parole :

— Nous sommes ici tous chrétiens. Il y en a qui sont du Kasaï et d'autres de la Mongalla, d'autres du Lomami et d'autres du l'Ituri, mais nous sommes tous chrétiens, catholiques d'une même doctrine.

Approbation générale.

— Notre officier est malade. Malade trop. Et nous connaissons qu'un Blanc, lorsqu'il est malade ainsi, doit bientôt mourir.

— C'est là une parole de vérité, dirent les hommes.

— Eh bien, que doit-on faire lorsqu'on voit ainsi un homme près de mourir sinon lui donner le baptême. C'est un péché pour un chrétien s'il laisse mourir un homme sans lui donner le baptême. Nous ne devons donc pas laisser mourir notre officier sans lui donner le baptême.

Mais là, l'orateur fut contredit.

Un autre tirailleur se leva et dit :

— Cette parole est vraie pour ceux qui sont catéchumènes dans le temps de leur mort. Et pour ceux aussi qui sont païens sans être catéchumènes mais qui ont connu un peu la doctrine et qui ont dit qu'ils voulaient bien le baptême pour mourir. Mais on n'a jamais vu baptiser un homme deux fois et c'est là ce que vous feriez si vous baptisiez notre officier puisqu'il est déjà chrétien.

Un assistant éleva la voix :

— Qui t'a dit que celui là est chrétien ?

— Tous les blancs sont chrétiens. Ils ont tous « gagné le baptême » quand !



Ils étaient tout petits.

— Oui, fit un autre, ils « prennent » le baptême le jour même que leur mère les a « nés ».

Néanmoins, ces assertions furent vivement contestées par une moitié de la réunion. Celui qui, le premier, avait parlé de baptême prenait ses camarades à témoin :

— Non, disait-il, *lui y en pas chrétien*. L'avez-vous vu entrer dans une Église ?

Personne ne l'avait vu, au cours de la longue et dure campagne qu'ils venaient de faire, entrer dans une église.

— L'avez-vous vu jamais faire sa prière.

Jamais *ses hommes* ne l'avaient vu faire sa prière ?

— L'avez-vous vu à confesse ? L'avez-vous vu faire la communion ?

Ils avaient vu d'autres Blancs aller à confesse. Ils avaient vu d'autres officiers « prendre » la communion. Celui-là, personne n'avait souvenance de l'avoir vu s'acquitter de ces devoirs.

— Peut-être, insinua quelqu'un, peut-être *lui y en a Jouf* ? J'ai entendu dire qu'il y a Blancs qui ne sont pas chrétiens. Alors, les autres *ils appellent eux Jouf*.

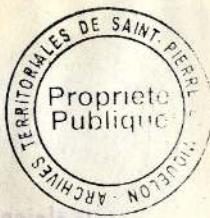
Il voulait parler de Juifs et l'on examina ce cas, mais ils avaient peu de lumières sur cette subtile distinction. La conclusion fut que, de fait, en toute sa vie, ils ne l'avaient jamais vu se conduire en chrétien. Même s'il était *Jouf*, le plus sûr était encore de le baptiser.

Une ancienne bouteille de gin pendue par le col à une longue ficelle fut descendue par le flanc du navire et on la retira remplie de l'eau pure du fleuve. Un gradé indigène, chrétien, sachant lire et écrire, sachant surtout baptiser, vint doucement et très sérieusement se placer au chevet du malade de *sans connaissance*. Et il le baptisa en observant rigoureusement le rite, tandis que les autres militaires, à genoux, disaient le chapelet.

Le plus grand silence fut gardé sur cette aventure. D'autant plus que, par miracle, le lieutenant belge revint à la vie. Les hommes, malgré qu'ils en eussent, avaient à présent des scrupules sur la validité d'un tel sacrement.

Ce sacrement devait avoir son épilogue naturel. A la brousse, quand on fait un baptême, il reste à le faire inscrire sur le registre de la Mission : aucun catéchiste ne l'ignore, aucun n'y manque. C'est pourquoi lorsqu'ils arrivèrent à la mission de Nairobi, tous ces tirailleurs chrétiens vinrent un jour faire inscrire plusieurs baptêmes qu'ils avaient faits en route et, parmi ceux-ci, celui de leur lieutenant.

Voilà, comment, dit l'Évêque, j'ai connu cette curieuse histoire. L'officier, lui, ne la connaît que lorsqu'il nous quitta. J'attendis qu'il fut complètement remis sur pied et la veille de son départ, en prenant congé, je lui révélai en quelle estime les hommes de son peloton le tenaient et quelle avait été envers lui leur chrétienne sollicitude. M. Briault. S. Sp.



POUR LA SANTÉ

Le célèbre comte Apponyi, diplomate hongrois décédé en 1933 à l'âge de 87 ans, répondait à un interlocuteur curieux de savoir quel sport le maintenait si solide :

« Ma foi, en fait de sport, tout le long de ma vie je n'en ai pratiqué qu'un seul. En quelque endroit que je fusse et quelque temps qu'il fut, j'ai été tous les jours à la messe. »

De fait, il y a là trois préceptes de santé : lever de bonne heure, promenade à l'air fort du matin et aplomb du moral. Le corps et l'âme s'en trouvent bien.

Avis.

La Maison PATUREL informe la clientèle qu'elle est en mesure de fournir, comme par le passé, du CHARBON de SYDNEY, première qualité, au meilleur prix. Prière de se faire inscrire.

Nota.— Nous tenons à affirmer que, contrairement aux fausses nouvelles répandues dernièrement à St Pierre, la cargaison de charbon de la Goélette « Gaultois » à bord de laquelle s'est produite une explosion à Sydney récemment, ne provenait pas des mines que nous représentons.

Chez Mme Gustave BRIAND

Grand choix de produits de beauté

DIXOR -- Paris

Mme Clément ETCHEVERRY

Diplômée Sage-femme.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

**H. . PATUREL**

Commission-Consignations Gros et détail
Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Fruits --
Légumes, grains, foin, charbon
Confections, -- Chaussures etc.

Représentant :

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal
Produits Alimentaires Catelli, Montreal.
Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montreal.
DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

A Vendre:

Un doris moteur, état neuf, bon prix.

S'adresser chez Mme Vve Ernest Briand

A vendre,

Une maison, rue Maréchal Foch

S'adresser à Mme Vve Daniel THÉBAULT

Goupillièrre frères
Charrois sable et galet.



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24,95

Pour être Belle.

*Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.*

W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAQUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILON

Directeur.